

Parrainage d'enfants déshérités.

Préambule

L'Afrique en général et sa partie au sud du Sahara en particulier ne peuvent malheureusement compter que sur la solidarité internationale pour s'en sortir. Le Bénin ne faisant pas exception à la règle se doit d'élaborer les stratégies nécessaires pour permettre à la relève de demain que sont les enfants d'avoir une chance égale devant leurs droits fondamentaux.

Face à la misère ambiante quotidienne et les problèmes de développement qui ne peuvent être l'affaire des seuls gouvernants, Huma nature a donc initié le projet de parrainage d'enfants béninois en situation difficile afin qu'ils reprennent non seulement goût à la vie, mais aussi de pouvoir assurer une relève de qualité pour demain afin que ces enfants ne deviennent des cas sociaux pour la nation.

Contexte

Le Bénin de part sa situation économique peu reluisante, est un pays où règne la pauvreté, la misère et la précarité qui sont le lot quotidien des populations et en particulier les enfants orphelins et déscolarisés qui constituent les couches les plus vulnérables. Le taux de scolarisation est encore très faible et la situation sanitaire est aussi préoccupante dans les zones rurales où les populations sont encore réticentes à envoyer leurs enfants et surtout les filles, à l'école. De même, la quasi inexistence du système sanitaire adéquat dans la plupart des régions rurales déshéritées de notre pays contribue davantage à cette situation. Enfin, le sous-emploi qui caractérise une large frange de la population active engendre la modicité des revenus ; ce qui n'est pas sans conséquence sur la vie de celle-ci. Ce triste tableau qui retrace l'état de paupérisation ambiante des populations met en exergue la vie quotidienne de ces dernières et en particulier des enfants qui constituent la couche la plus vulnérable qui se trouvent ainsi privés de ses droits fondamentaux tels que l'éducation, la santé, le logement etc... Au regard de ce constat, l'**ONG HUMA-NATURE** entreprend en partenariat avec le Mouvement Humaniste d'Italie, le parrainage d'enfants déshérités de nos villes et villages suivant les critères définis de commun accord.

Objectifs

Ce projet de parrainage d'enfants déshérités vise à :

- ✓ alléger un tant soit peu, la misère des populations et plus particulièrement les enfants orphelins et tous ceux qui sont en situation difficile ;
- ✓ apporter un appui financier périodique aux enfants parrainés ;
- ✓ assurer l'éducation des enfants déshérités à travers un appui logistique à ces derniers;
- ✓ susciter la scolarisation des enfants déshérités surtout des zones rurales à travers leur prise en charge dans le cadre du parrainage ;
- ✓ assurer un suivi permanent des enfants à travers des conseils sur le plan éducatif, sanitaire et social ;
- ✓ sensibiliser les enfants, et à travers eux, leurs parents sur les problèmes sanitaires et sociaux tels que le VIH-SIDA.

Contenu

Le parrainage d'enfants déshérités consiste à prendre en charge un ou plusieurs enfants en situation difficile identifiés sur le terrain et présenter par l'Association Huma-Nature à ses partenaires par le biais d'une fiche signalétique élaborée par nos services techniques. Pour améliorer cette activité, le présent site est conçu en vue d'élargir la gamme de nos partenaires (Associations ou ONG, personnes physiques, structures gouvernementales, etc...) à travers le monde entier. Tout présumé parrain ou marraine a la liberté de faire le choix d'un ou plusieurs enfants parmi ceux identifiés et présentés par HUMA-NATURE et de prendre impérativement contact avec notre structure en vue de faire les formalités nécessaires. Enfin, le parrain ou la marraine entrera dans ses obligations vis-à-vis de son ou ses enfants et de l'Association Huma-Nature. ***(Les détails sont contenus dans le contrat qui vous sera envoyé sur votre demande)***

Eu égard à la situation de précarité qui prévaut sur le terrain et à la densité de requêtes qui ne cessent de croître, Huma-Nature invite toute personne physique ou morale qui partage ses objectifs et désireuse de participer à l'éradication de la pauvreté au Bénin, en Afrique et dans le monde entier à s'approprier ce projet et de bien vouloir nous contacter à l'adresse ci-dessous :

Adresse postale : Association Huma-Nature 03 BP 2977 Jéricho Cotonou République du Bénin.

Activités de parrainage

Depuis l'année 2002, l'Association Huma-Nature dans le but d'apporter sa contribution à l'éradication de la pauvreté, a noué des relations de partenariat avec le Mouvement Humaniste italien basé à Torino en vue de parrainer des enfants déshérités au Bénin. Ainsi, plus d'une trentaine

d'enfants béninois en situation difficile, ont été parrainés dans certaines régions du pays que sont : Dénou-Lissezin dans le département du Zou au centre du pays ; école de sourd à Louho à Porto-Novo dans le département de l'Ouémé et à Cotonou, la capitale économique dans le département du Littoral.

Tableau récapitulatif des activités de parrainage

Années	Nombre d'enfants parrainés	Sexe		Localités	Ages
		M	F		
2002	11	5	6	- Dénou - Cotonou	7 < ans > 12
2003	28	17	11	- Dénou - Porto-Novo - Cotonou	6 < ans > 11
2004	35	21	14	- Dénou - Porto-Novo - Cotonou	6 < ans > 14
2005	30	17	13	- Dénou - Cotonou	6 < ans > 12
2006	36	17	19	- Dénou - Cotonou	6 < ans > 12